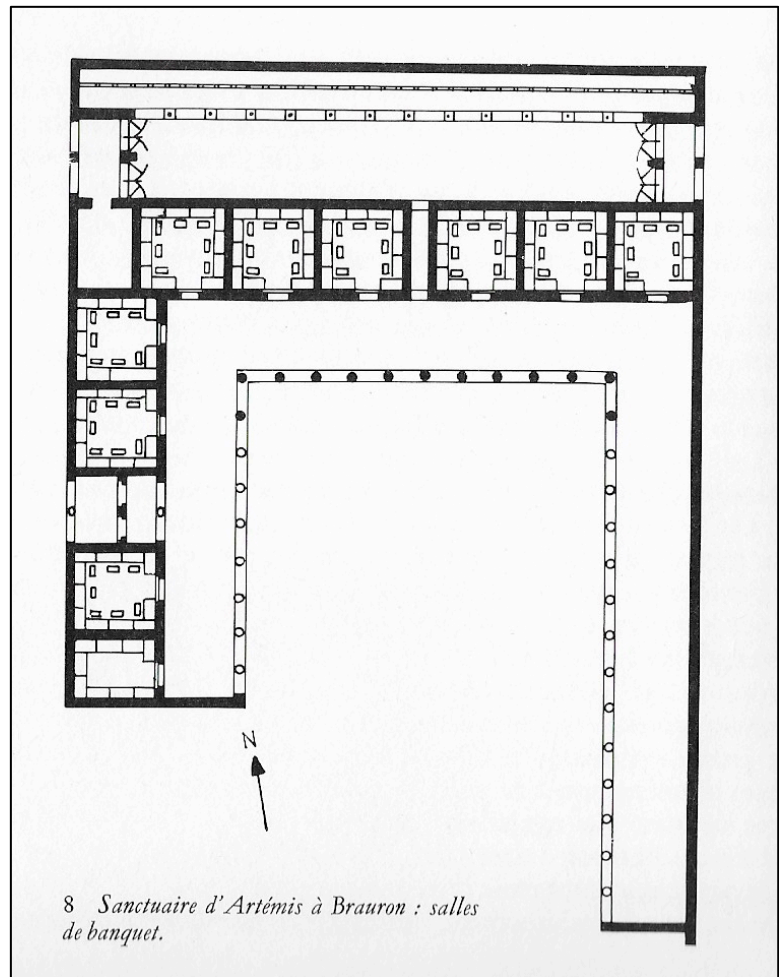


Le Banquet dans la cité grecque. Documents.

Document 1

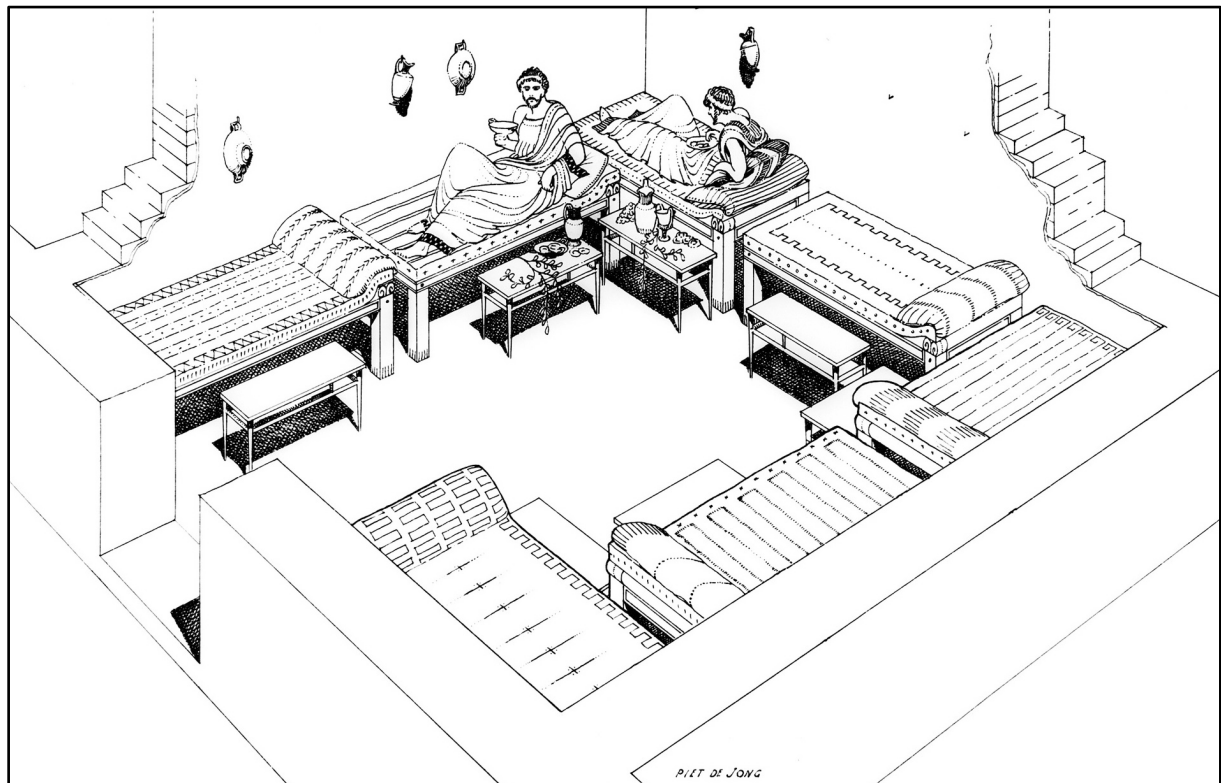
Sanctuaire d'Artémis à Brauron
salles de banquet

source : François Lissarrague,
*Un flot d'images,
une esthétique du banquet grec*



Document 2

Salle à manger,
Stoa sud de l'Agora d'Athènes



Document 3

Coupe de la céramique attique

Accompagné
par le joueur de double-flûte
(aulos), le banqueteur chante.
Le texte qui semble sortir
de sa bouche
comporte ces deux mots :
οὐ δύναμαι
— ouverture d'un petit poème
de Théognis de Mégare

Dans le champ est accroché
l'étui de l'aulos.
Appuyé sur le mur,
le bâton de citoyen du banqueteur.



Document 4

Marcel Detienne — dans : *La Cuisine du sacrifice en pays grec*, ouvrage dirigé par Marcel Detienne et Jean-Pierre Vernant, Gallimard, 1979, p. 23-24

Avec le partage s'ouvre la commensalité. Deux systèmes semblent se faire concurrence tant pour la découpe que pour le mode de répartition. Le premier est centré sur le privilège, le *gêras* : privilège de viande. Les morceaux de choix: cuisse, hanche, épaule ou langue, sont attribués au prêtre, au roi, ou aux premiers magistrats de la cité. Dans ce cas l'art du boucher est de découper la victime en suivant les articulations naturelles, de détacher les membres l'un après l'autre. Au contraire dans l'autre système, homologue du modèle homérique du « repas à parts égales », l'animal est semble-t-il découpé tout entier en morceaux de poids égal, dont la répartition se fait par tirage au sort. Mais déjà dans la société aristocratique de l'épopée, les deux systèmes, loin de s'exclure, se combinent : une fois prélevés le ou les morceaux de choix, représentant le plus de viande accordé à celui ou à ceux qui ont un *honneur* spécial ou une *dignité* particulière, le reste de la victime peut faire l'objet d'un partage égalitaire, en accord avec une certaine idéologie isonomique de la cité. L'égalité devant la viande se marque (...) d'abord par le tirage au sort qui peut aussi bien s'appliquer aux brochettes qu'aux portions de viande, interchangeables comme le sont les droits du citoyen dans l'espace circulaire de la cité. (...) « Mise au milieu », la viande de l'animal ne peut que faire l'objet d'un partage égalitaire, où la portion consommée par chacun des convives consacre, dans l'ordre alimentaire et sacrificiel, la part de droits politiques qui reviennent à chaque individu, par son appartenance au cercle des citoyens, disposant en principe, des mêmes droits à la parole et à l'exercice du pouvoir. Ici encore les pratiques sacrificielles alimentaires renvoient le sacrifice à sa texture politique et au type de rapport social qui s'y trouve impliqué.

Document 5

Xénophon, *Constitution des Lacédémoniens*, V.

Lycurgue ayant trouvé les Spartiates vivant, comme le reste des Grecs, chacun dans leur particulier, mais convaincu qu'il y avait là matière à une extrême mollesse, établit la coutume des repas au grand jour, sûr moyen, suivant lui, de prévenir la désobéissance aux lois. Il a réglé leur nourriture, de manière à ce qu'il n'y eût ni trop ni trop peu. Cependant, en dehors de la ration, on peut ajouter beaucoup de mets provenant de la chasse, et parfois les citoyens riches apportent de leur côté un écot imprévu ; de sorte que la table n'est jamais dépourvue, pendant le repas, sans être pour cela somptueuse. Quant à la boisson, après avoir proscrit ces breuvages inutiles, qui affaiblissent le corps et l'âme, il a laissé à

chacun la liberté de boire suivant sa soif ; persuadé que, de la sorte, la boisson offre, sans danger, le plus vif plaisir. Comment, chez des hommes qui vivent ainsi en commun, s'en trouverait-il un seul qui, par gourmandise ou par ivrognerie, se perdît lui-même et son bien ?

Dans les autres villes, les gens du même âge se recherchent communément, et l'on n'a pas ensemble la moindre réserve. A Sparte, au contraire, Lycurgue, par le mélange, a mis les jeunes à portée de profiter de l'expérience des vieillards. C'est, en effet, un usage national de raconter, aux repas publics, ce qui s'est fait de beau dans la ville ; et l'on n'y voit jamais d'insolence, jamais d'ivresse, jamais de propos ni d'actions indécentes. Un autre avantage de ces repas en plein air, c'est qu'on est forcé de faire une promenade en retournant à la maison, et de se mettre en garde contre l'excès du vin ; on sait qu'on ne doit pas rester où l'on a pris son repas, et qu'il faut marcher la nuit aussi bien que le jour : car, tant qu'on est au service, on n'a pas le droit d'éclairer sa marche d'un flambeau.

Document 6

Plutarque, *Vie de Lycurgue*, 10-12

Lycurgue, dans le dessein de poursuivre encore davantage le luxe et de déraciner entièrement l'amour des richesses, fit une troisième institution, qu'on peut regarder comme une des plus admirables: c'est celle des repas publics. Il obligea les citoyens de manger tous ensemble, et de se nourrir des mêmes viandes réglées par la loi. Il leur défendit de prendre chez eux leurs repas sur des lits somptueux et sur des tables magnifiques; de se faire servir par des cuisiniers et des officiers habiles, pour s'engraisser dans les ténèbres comme des animaux gloutons, et corrompre à la fois l'esprit et le corps, en s'abandonnant à toutes sortes de sensualités et de débauches, qui, comme de véritables maladies, obligent ensuite à de longs sommeils, à des bains chauds, à un repos fréquent et à des remèdes continuels.

Ce fut un grand point pour Lycurgue d'y avoir réussi; mais un effet plus important encore de cette communauté de repas, c'était d'avoir mis les richesses hors d'état d'être volées, ou plutôt d'être enviées, comme le dit Théophraste; enfin de les avoir, pour ainsi dire, appauvries par la frugalité de la table; car il n'était plus possible de faire usage de sa magnificence, d'en jouir et de l'étaler, lorsque le pauvre et le riche mangeaient à la même table. (...) Il n'était permis à personne de manger chez soi, et d'arriver rassasié à ces repas communs. On y observait avec soin celui qui ne buvait et ne mangeait pas; et on lui reprochait publiquement son intempérance, ou sa délicatesse, qui lui faisait mépriser la nourriture commune.

Aussi, de toutes les institutions de Lycurgue, ce fut, dit-on, celle qui irrita le plus les riches. Ils s'assemblèrent en grand nombre, crièrent contre lui, et s'emportèrent à un tel point, que Lycurgue, assailli de tous côtés à coups de pierres, s'enfuit précipitamment de la place publique. (...)

Les enfants mêmes allaient à ces repas; on les y menait comme à une école de tempérance, où ils entendaient des discours sur le gouvernement, et trouvaient des maîtres qui les raillaient avec liberté, qui leur apprenaient à plaisanter eux-mêmes avec finesse, et à supporter la raillerie; qualité qu'on croyait particulièrement convenable à un Lacédémonien. Si quelqu'un ne savait pas la souffrir, il pouvait demander qu'on s'en abstînt, et l'on cessait aussitôt. À mesure qu'ils entraient dans la salle, le plus âgé de l'assemblée leur disait, en leur montrant la porte : « Il ne sort rien par là de ce qui se dit ici. »

Un citoyen, pour être admis à ces repas, avait besoin de l'agrément des autres, et l'épreuve se faisait de cette manière : chaque convive prenait une boule de mie de pain, qu'il jetait, sans rien dire, dans un vase que l'esclave qui les servait portait sur sa tête, à la ronde. Celui qui agréait le prétendant jetait simplement sa boule dans le vase, celui qui le refusait l'aplatissait fortement entre ses doigts. Cette boule aplatie avait le même effet que la fève percée dont on se servait pour condamner dans les tribunaux. Une seule de cette espèce suffisait pour faire refuser le candidat. On ne voulait admettre personne qui ne fût agréable à tous les convives. Celui qu'on avait ainsi refusé était appelé *décaddé*, parce que le vase où l'on jetait les boules s'appelait *caddos*.

Document 7

Plutarque, *Vie de Cimon*, X -XIV

S'étant fort enrichi, Cimon fit le meilleur usage de la fortune qu'il avait honorablement acquise sur les Barbares; il l'employa plus honorablement encore au soulagement de ses concitoyens. Il fit enlever les clôtures de ses héritages, afin que les étrangers et ceux des Athéniens qui en auraient besoin allassent sans crainte en cueillir les fruits. Il avait tous les jours chez lui un souper simple, mais suffisant pour un grand nombre de convives; tous les pauvres qui s'y présentaient étaient reçus, et y trouvaient leur nourriture, sans être obligés de travailler, afin de n'avoir à s'occuper que des affaires publiques.

Suivant Aristote, ce souper n'était pas pour tous les Athéniens pauvres sans distinction, mais seulement pour tous les pauvres de son bourg de Lacis. Dans les rues d'Athènes, il était suivi de plusieurs domestiques très bien habillés; et lorsqu'il rencontrait quelque vieillard mal vêtu, il lui faisait donner l'habit d'un de ses gens; et ces citoyens pauvres se trouvaient honorés de cette libéralité : ces mêmes domestiques portaient sur eux beaucoup d'argent, et lorsqu'ils voyaient dans la place quelqu'un de ces honnêtes indigents, ils s'approchaient, et lui mettaient secrètement dans la main quelque pièce d'argent. (...)

Cimon, qui faisait de sa maison une sorte de prytanée commun à tous ses concitoyens, qui laissait même aux étrangers la liberté de cueillir les prémices des fruits de ses terres et de tout ce que chaque saison lui apportait de meilleur, pour en user à leur gré, semblait avoir ramené sur la terre cette communauté de biens, si vantée au siècle de Cronos. On a calomnié cette bienfaisance, en la représentant comme un moyen dont se servait Cimon pour flatter et gagner la multitude; mais il ne faut, pour confondre ces détracteurs, que considérer le reste de la conduite de Cimon : il tenait le parti de la noblesse, et penchait pour le gouvernement des Lacédémoniens Il fit voir ses sentiments à cet égard lorsqu'il se joignit à Aristide contre Thémistocle, qui élevait beaucoup trop haut la démocratie.

— les traductions de ces documents 5-6-7 sont empruntées au site *Hodoi elektronikai*

Document 8

Alcibiade le magnifique

Extrait du livre de Pauline Schmitt-Pantel, *La Cité au banquet*, p. 196-198

Alcibiade fut d'une munificence sans égale à l'occasion de multiples liturgies, il est aussi le premier à avoir aussi intimement mêlé la générosité publique à une vie privée fastueuse. (...)

L'épisode de la victoire d'Alcibiade à Olympie témoigne d'une démesure qui se déploie aux dépens de la cité-mère et des cités alliées. (...)

Le Pseudo-Andocide rapporte ainsi les faits : « Alcibiade demanda aux archithéores de lui prêter les vases sacrés pour s'en servir, disait-il, dans la fête qu'il allait donner en l'honneur de sa victoire la veille du sacrifice. Mais c'était duperie, car il refusa de les rendre, voulant se servir le lendemain, avant la cité, de ces aiguères et de ces cassolettes d'or. Ceux des étrangers qui ne savaient pas que tout ceci était à nous, voyant la cérémonie publique qui suivait la fête donnée par Alcibiade, croyaient que ces vases dont nous nous servions étaient à lui; mais ceux que les Athéniens avaient renseignés ou qui reconnaissaient là les façons d'agir du personnage, se riaient de nous en voyant qu'un homme, à lui tout seul, était plus puissant que la cité toute entière. »

En utilisant de la vaisselle sacrée qui appartient à la cité dans une cérémonie religieuse privée : les *epinikia*, Alcibiade fait montre déjà d'un statut privilégié à Athènes. Les aiguères et cassolettes d'or dont il se sert immédiatement avant le sacrifice public des Athéniens deviennent les insignes du pouvoir qu'il exerce sur la cité et la main-mise d'Alcibiade sur cette vaisselle symbolise aux yeux des étrangers le pouvoir sans partage qu'il a dans la cité.

Les bienfaits de Cimon allaient d'un individu « bien né » vers la collectivité. Le geste d'Alcibiade met la communauté au service d'un individu, qui, par ailleurs, a déjà tous les traits de l'évergète charismatique. Il faut bien sûr tenir compte du ton polémique du texte du Pseudo-Andocide rédigé au début du IV^e siècle et faire la part de l'attaque d'un adversaire politique. Il demeure que la place d'Alcibiade dans la série des bienfaiteurs d'Athènes est singulière : un bienfaiteur qui, parfois, se conduit comme un prince barbare. (...)

Les Ephésiens lui dressèrent une tente qualifiée de persikè, à la manière perse, qui était deux fois plus grande que celle des envoyés d'Athènes et magnifiquement ornée. Les gens de Chios fournirent de la nourriture pour ses chevaux, les mêmes, ou ceux de Cyzique selon une version, lui donnèrent une grande quantité de victimes pour ses sacrifices et ses partages de viande. Les citoyens de Lesbos offrirent le vin et toutes les provisions nécessaires à sa table, voire tout ce qu'exigeait son train de vie quotidien. (...)

Plusieurs rapprochements s'offrent immédiatement à l'esprit. Les cités grecques répètent pour Alcibiade les gestes que le basileus perse réclamait d'elles comme preuve de leur allégeance.